

## **CONSEIL DES MINISTRES EXTRAORDINAIRE A KORHOGO : LE GOUVERNEMENT ANNONCE UNE INSTANCE DE REGULATION DE LA COMMERCIALISATION DU COTON ET DE L'ANACARDE**

A l'instar de Man au mois de mai 2013, un Conseil des ministres extraordinaire a eu lieu ce mardi 2 juillet, à la salle de conférence de la préfecture de Korhogo.

Autour du Président Alassane Ouattara, le Premier ministre, ministre de l'Economie, Daniel Kablan Duncan et son équipe ont planché pendant plus de trois heures sur plusieurs sujets dont certains étaient directement liés à l'économie du district des savanes.

Il s'agit notamment de la prise d'un décret encadrant la commercialisation de l'anacarde et du coton, les deux produits phares, principales sources de richesses dans les régions du nord.

Selon M. Bruno Koné, porte-parole du gouvernement, cette décision répond à la problématique lancinante et persistante de la baisse des prix d'achat de ces spéculations.

Pour pallier les insuffisances constatées, l'Etat institue un guichet de soutien et de lissage des prix qui va fonctionner dans le même registre du Conseil du café-cacao. Cette structure, a confié le porte-parole du Gouvernement aura entre autres pour objectif de garantir un prix d'achat fixe aux producteurs.

Aux dires du ministre Bruno Koné, le but ultime des autorités est de parvenir à la transformation de l'anacarde sur place pour faire bénéficier au pays plus de ressources.